

Contact:

Service communication

communication@rt78.fr

www.rt78.fr

 [rambouillet_territoires](https://www.instagram.com/rambouillet_territoires)

 [Rambouillet.Territoires](https://www.facebook.com/Rambouillet.Territoires)

 [rambouillet-territoires](https://www.linkedin.com/company/rambouillet-territoires)



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Guinguette des Étangs de Hollande

Située au cœur de la forêt de Rambouillet, aux Bréviaires, la base de loisirs des Étangs de Hollande entame un nouveau chapitre, en s'appêtant à accueillir une saison 2026 riche en activités.

Créés à l'initiative de Louis XIV et conçus sous la direction de Vauban entre 1668 et 1685, les étangs de Hollande faisaient partie du vaste réseau d'alimentation en eau des bassins du château de Versailles. À cette vocation historique se sont ajoutées des fonctions d'assainissement des zones agricoles et urbaines puis, plus récemment, de loisirs. Aujourd'hui, ce site naturel exceptionnel est un lieu de détente, offrant activités de plein air et départs de randonnées.

Consciente du potentiel de ce site, Rambouillet Territoires souhaite en faire un lieu vivant et accueillant, dans l'esprit des guinguettes, avec des activités respectueuses de l'environnement et une programmation culturelle et événementielle variée.

Pour la saison 2026, les visiteurs pourront notamment profiter :

- D'une page de sable en accès libre,
- D'activités ludiques pour tous à des prix raisonnables (jeux gonflables, Roundnet, ping-pong, mini-golf),
- De retransmissions de la coupe du monde de football,
- D'une zone de restauration et d'un bar/salon de thé,
- D'un marché local nocturne les week-ends,
- D'une boutique éphémère,
- D'une programmation musicale variée.

L'inauguration aura lieu le vendredi 26 juin à 18h30. Elle sera suivie de la retransmission du match France/Norvège. Une première soirée musicale aura lieu le samedi 27 juin en partenariat avec l'Usine à chapeaux.

Informations pratiques

Ouverture du 26 juin au 30 août – du mardi au dimanche, de 10h30 à 21h (activités ludiques et sportives jusqu'à 18h30)

Entrée libre pour l'accès à la plage, activités et prestations bar/restauration payantes

Baignade et pique-nique interdits